



MAIRIE
DE
MONTAGNAC-MONTPEZAT

04500 - Alpes de Haute-Provence

Téléphone : 04 92 77 53 65
Télécopie : 04 92 77 51 08

AVIS DE RECRUTEMENT

La commune de MONTAGNAC-MONTPEZAT

Département des Alpes de Hautes Provence

435 Habitants

RECRUTE

Pour son centre de Loisirs Communal

UN ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION

Filière : animation.

Grade : adjoint territorial d'animation.

Conditions de recrutement :

- Recrutement statutaire du cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animation ou contractuels assimilés.
- Temps de travail : poste à temps complet : 35 heures.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire.
- Date de recrutement : 01.10.21.

MISSIONS :

Assurer l'encadrement, l'animation, et l'administration du centre de loisirs.

Sous l'autorité de Monsieur le Maire, et de l'adjointe déléguée à la petite enfance, l'adjoint territorial d'animation assurera les missions suivantes :

- Responsable d'un groupe d'enfants au sein du centre de loisirs ;
- Meneur de projets d'animation ou de démarches pédagogiques répondant aux objectifs du projet pédagogique ;
- Accueil et animation, en toute sécurité, des enfants dans le cadre des accueils de loisirs ;
- Accueil des familles en facilitant la transition entre le milieu familial ;
- Mise en œuvre du PEDT et élaboration du projet pédagogique ;
- Elaboration du projet d'animation ;
- Encadrement de l'équipe d'animateurs ;
- En charge du volet administratif et financier du centre de loisirs.

PROFIL SOUHAITE :

- Expérience significative sur un poste similaire et plus largement dans l'animation, au vu de la polyvalence du poste ;
- Connaissances sur le partenariat avec la CAF et la MSA souhaitées ;
- Connaissances sur le développement de l'enfant et la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs ;

- Compétence pour animer et construire le projet pédagogique, le PEDT, les projets d'animations ;
- Capacités relationnelles et esprit d'initiative ;
- Sens du travail en équipe et du partenariat indispensables ;
- Etre capable de manager une équipe ;
- Etre endurant pour les journées continues en extrascolaire ;
- Polyvalent, disponible, et à l'écoute des familles, des enfants, et des partenaires ;
- HACCP ;
- Accompagnement pour le transport scolaire ;
- Travail en Regroupement pédagogique intercommunal ;
- Travail administratif en polyvalence.

DIPLOMES REQUIS :

Titulaire du BPJEPS-LTP avec option UCC Direction ACM (ou équivalence autorisant le Direction d'accueil de loisirs de plus de 80 mineurs sur plus de 80 jours).
Permis B obligatoire de + de 3 ans.

DESTINATAIRE DES CANDIDATURES

Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser
Avant le 30.09.2021 à

Monsieur le Maire
Mairie de MONTAGNAC-MONTPEZAT
Place de l'horloge
04500 MONTAGNAC – MONTPEZAT
mairie@mairie-montagnac-montpezat.fr